

10.13 - 11 Août
Voir feuille rectificative n° 2 du 14 juillet 1917

MINISTÈRE DE LA GUERRE

RÈGLEMENT PROVISOIRE
DE
MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE
DE CAMPAGNE
DISPOSITIONS
SPÉCIALES AUX BATTERIES ARMÉES
DU MATÉRIEL
de 155 C. Mod. 1904 T. R.

APPROUVÉES
PAR LE MINISTRE DE LA GUERRE LE 4 AOÛT 1913.

TITRE IV *bis*
INSTRUCTION D'ARTILLERIE

TITRE I *bis*
INSTRUCTION DES BATTERIES ATTELÉES

2^e Édition mise à jour le 10 juillet 1916
avec la feuille rectificative n° 1.



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1916

13. Mesurer l'angle de site : a) *Mesure approchée.* — La lunette étant pointée comme il est dit au n° 3, l'angle de site se lit, avec son signe sur la graduation de site qui se trouve près de l'objectif de la lunette.

b) *Mesure précise.* — Desserrer la clef supérieure de la genouillère en maintenant l'appareil, et incliner l'axe de manière à l'amener horizontal en le faisant tomber dans l'encoche; serrer la clef.

Desserrer la clef inférieure de genouillère pour diriger la lunette sur le but et serrer la clef.

Amener la bulle du niveau longitudinal entre ses repères, en agissant sur la clef de manœuvre et faire marquer zéro aux graduations.

Agir sur la clef de manœuvre pour amener sur le but le trait horizontal du réticule et lire l'angle de site en regard du trait de repère convenable : trait : « Direction » (ou Angle de site +), si l'angle est positif; trait : « Surveillance » (ou Angle de site -), si l'angle est négatif.

14. Mesurer la hauteur d'éclatement. — Diriger la lunette sur le but et faire passer le grand trait horizontal du réticule par le pied du but. Lire la division du micromètre en face de laquelle apparaît l'éclatement.

15. — Les mesures angulaires faites avec le théodolite ne donnent toute la précision que comporte l'instrument que si on a soin d'éliminer l'action des jeux qui existent dans l'appareil. — Il suffit pour cela de terminer tous les pointés en tournant la clef de manœuvre dans le même sens (1).

Dans le même ordre d'idées il sera préférable qu'un seul opérateur fasse les visées quand il y a deux stations.

Ces précautions deviennent indispensables pour les mesures de très petits angles, telles que celles des parallaxes.

ARTICLE II.

RAPPORTEUR.

16. Un rapporteur spécial est contenu dans le sac de chaque théodolite.

Il porte sur ses deux faces diverses graduations qui permettent de l'utiliser pour les mesures les plus usuelles :

Graduations au $\frac{1}{80,000}$ au $\frac{1}{100,000}$ pour la détermination des distances sur la carte;

(1) Il y a avantage à adopter, pour terminer les pointés, le sens « pour dévisser »; on élimine ainsi en même temps l'erreur qui pourrait provenir d'une irrégularité de tension des ressorts intérieurs de rachat de jeu.

Graduations sous-tendant un angle de 5 millièmes à 0 m. 50 de l'œil pour les mesures des écarts angulaires à bras mi-tendu.

Rapporteur d'angles gradué en millièmes pour les mesures d'écarts angulaires sur la carte.

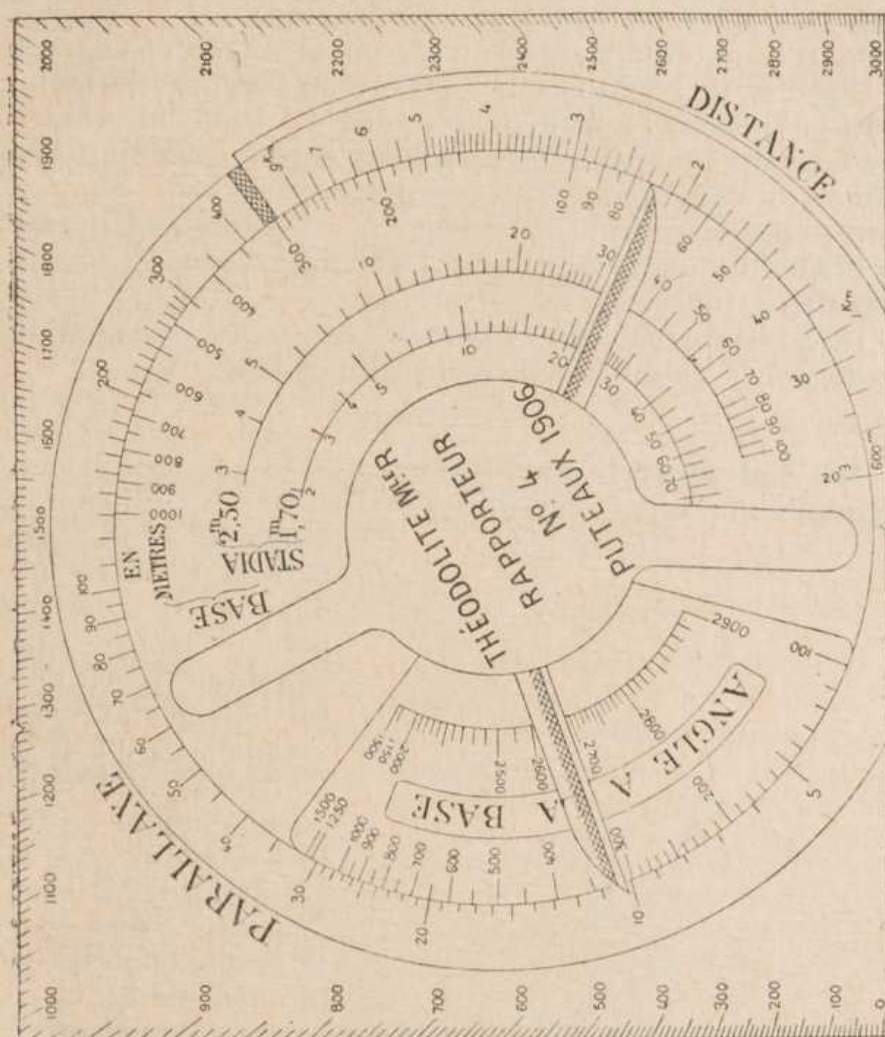


Fig. 3. — Rapporteur.

17. Le rapporteur porte en outre sur une de ses faces une règle à calcul circulaire pour l'exécution des calculs qui se présentent couramment au cours de la préparation du tir; ses organes sont :

Une aiguille jaune, destinée à donner les longueurs, qui se déplace sur des graduations marquées « Base »;

Une aiguille blanche, destinée à enregistrer et à donner les écarts angulaires, qui se déplace sur des graduations marquées « Angle à la base »;

Un disque mobile, dont les graduations en mètres ou en millièmes se déplacent respectivement en regard des gra-

duations en « Distance » (bordées d'un secteur jaune) ou en « Parallaxe » d'un anneau fixe.

18. Mesures des bases supérieures à 40 mètres. —

Lorsque les bases à mesurer dépassent 40 mètres, l'emploi du théodolite et de la Stadia est préférable au double pas. On utilise soit la Stadia de 1^m 70 (hauteur de l'homme à pied) soit plutôt la Stadia de 2^m 50 qu'on obtient en ouvrant un pied de théodolite; cette dernière Stadia doit être tenue horizontalement, à hauteur des yeux de l'aide, et la visée est faite sur le milieu de chacun des anneaux d'aluminium qui maintiennent les pointes du pied.

Enregistrer à l'aide de l'aiguille jaune du rapporteur, sur la graduation correspondant à la Stadia employée, l'écart angulaire trouvé.

Lire la longueur de la base à l'extrémité de l'aiguille jaune sur la graduation en mètres du plateau.

19. Calcul de la parallaxe (1). — La parallaxe p d'un point éloigné B par rapport à une base O_1O_2 est liée à la

longueur b de cette base, à la distance D du point B à l'extrémité de la base et à l'angle en O_1 par une relation géométrique.

Connaissant b, D (2) et l'angle O_1 le rapporteur donne la valeur de p .

Enregistrer avec l'aiguille jaune sur la graduation « Base » la valeur de b .

Enregistrer avec l'aiguille blanche sur la graduation « Angle à la base » la valeur de l'angle O_1 .

Faire tourner le disque mobile pour amener la pointe de l'aiguille jaune sur la division de la graduation « Distance » de l'anneau fixe correspondant à la distance D .

Lire la parallaxe p en face de la pointe de l'aiguille blanche sur la graduation « Parallaxe » de l'anneau fixe.

20. Mesure télémétrique. — Connaissant b, p et l'angle en O_1 , le rapporteur donne la valeur de la distance D .

Enregistrer avec l'aiguille jaune la longueur b et avec

(1) C'est également la « Correction de convergence ».

(2) A défaut d'autres renseignements, D sera mesuré sur la carte.